

ou, au moins, de l'interposition d'un négociateur bienveillant ! —M. Cécille leur a fait sentir que, dans l'état actuel des choses, aucun des hauts fonctionnaires qui se trouvent à Canton n'ayant de pleins pouvoirs de l'Empereur, une semblable interposition manquerait de base et serait sans résultat ; et il les a engagés à réfléchir de nouveau aux conséquences inévitables du système de résistance obstinée que l'Empereur paraît décidé à poursuivre, malgré l'insuffisance manifeste des ressources militaires de l'Empire. Enfin, au moment où allait se terminer cette conférence, M. le commandant Cécille a annoncé qu'il allait, incessamment, s'éloigner, avec la Frégate, des eaux de la rivière de Canton, mais il a fait observer aux hauts dignitaires chinois qu'un agent spécial envoyé par le Gouvernement du Roi et amené par la frégate en Chine, se trouvait en ce moment à Macao et que si le Gouvernement chinois désirait donner suite aux ouvertures qui venaient d'être faites, il pouvait en toute sûreté s'adresser à cet envoyé dont la mission avait pour but la consolidation et l'extension des relations les plus avantageuses et les plus honorables pour les deux peuples. M. Cécille a revu la nuit suivante une partie des grands personnages avec lesquels il était entré en relations d'une manière si inattendue : mais, ce second rendez-vous ne paraît avoir eu qu'un intérêt secondaire.

La conférence... s'est donc terminée sans amener aucun résultat positif... J'ajouterai seulement à ce que j'ai dit des résultats de la conférence que M. le Capitaine Cécille a saisi l'occasion qui se présentait de réclamer contre la mesure qui soumet les navires de commerce français en Chine, à des droits plus élevés que ceux qui sont payés par les navires des autres nations, et que les grands Mandarins lui ont donné l'assurance que cette distinction au préjudice de notre commerce... serait abolie.

Dubois de Jancigny refusa malgré les tentatives des émissaires chinois de se rendre à Canton dans le but d'entrer en communication avec les autorités ; toutefois, l'intérêt toujours croissant de la situation l'a déterminé, dit-il, à engager M. CHALLAYE à le précéder à Canton où M. MONGE l'a accompagné.